

**Prix présenté lors des  
soupers annuels du département de médecine du CUSM et de l'HGJ**

**Prix du Département de médecine remis à un résident du tronc commun en médecine interne  
pour sa recherche**

Ce prix est attribué à un résident en médecine qui a atteint l'excellence en matière de curiosité intellectuelle, d'initiative, d'originalité et de réalisation en recherche médicale effectuée pendant la résidence.